



Confrérie Marie Reine des Cœurs

Le Moulin du Pin F - 53290 Beaumont-Pied-de-Bœuf

La dévotion mariale de sainte Catherine Labouré

Le mot de l'aumônier

Catherine Labouré (1806-1876) est une Fille de la Charité, de la congrégation fondée par saint Vincent de Paul (1580-1660). Elle est connue parce que c'est à elle que la très sainte Vierge a demandé de faire frapper la *Médaille Miraculeuse*. Mais en dehors de ce fait, sa vie n'est pas bien connue. Voici donc quelques éléments de sa vie mariale¹.

En 1836, à l'occasion de l'enquête diocésaine relative à la *Médaille Miraculeuse*, la question suivante a été posée : « *A-t-elle une dévotion extraordinaire à la Sainte Vierge ?* ». Réponse : « *Cette dévotion ne s'est jamais manifestée extérieurement, de manière à se faire remarquer ; mais on sait qu'elle avait une grande confiance en la Sainte Vierge* ». C'est dire que sa dévotion était tout intérieure².

Sœur Catherine a écrit quelques lignes sur sa dévotion mariale durant ses retraites spirituelles personnelles. On y lit qu'elle prenait Marie pour modèle³ : « *Prendre Marie comme modèle au début de toutes mes actions ; me demander si Marie a fait cela, et comment et pourquoi Elle l'a fait* » (mars 1838). À l'occasion de tentations, elle a écrit : « *Veillez sur moi pour ne point perdre la pureté ; dans mes tentations... je recourrai toujours à Marie, qui est la pureté même* » (retraite de 1842). Dans les épreuves, elle voit l'intervention de la Vierge. Un 8 décembre, elle se casse le poignet en revenant de la rue du Bac. Une sœur lui lance : « *Elle vous arrange bien, la Sainte Vierge !* ». Elle répond : « *Que voulez-vous ? Ce sont toujours des bouquets de ce genre qu'Elle m'envoie pour ses fêtes* ».

Au sujet du chapelet, une sœur a témoigné : « *J'eus le bonheur de réciter souvent le chapelet avec elle. Elle prononçait les paroles lentement, comme si elle les eût savourées l'une après l'autre. Elle nous fit remarquer plus d'une fois que nous allions trop vite* ». Un jour, tandis qu'on la pressait pour ne pas être en retard à la messe, « *arrivée devant la statue du jardin, elle s'arrêta et récita un Ave*

Maria bien tranquillement, bien lentement... Elle répéta, en outre, trois fois l'invocation ô Marie conçue sans péché ». Et l'on ne fut pas en retard. À la fin de sa vie, on lui posa cette question : « *Ne nous direz-vous pas quelque chose sur la Sainte Vierge avant de nous quitter ?* ». Réponse de sœur Catherine : « *Récitez bien le chapelet ; la Sainte Vierge est peinée de ce qu'on ne le fait pas assez convenablement, dans la communauté* ».

Sœur Catherine consulte la Sainte Vierge. Elle a été célèbre comme aucune autre religieuse. On parlait de la sœur qui avait vu la Sainte Vierge, mais sans savoir qui elle était. Elle a été à la fois célèbre et inconnue durant 45 ans ! Mais, à la fin de sa vie, pour accomplir la mission que la Vierge lui a donnée, elle s'est décidée à parler à sa Supérieure : « *Ma Mère, je n'ai plus longtemps à vivre, et le moment, pour moi, est peut-être venu de parler. Cependant, comme j'ai reçu défense de le faire, sauf à mon confesseur, je ne vous dirai rien, avant d'y avoir été autorisée. Ce soir, je solliciterai cette autorisation, de la Sainte Vierge, dans l'oraison. Si Elle me l'accorde, je vous dirai tout demain matin ; sinon je continuerai à me taire* ». Sa Supérieure ne savait pas de quoi elle parlait. C'est ainsi que la vieille sœur dévoila son grand secret dont jamais nul au monde, sauf ses confesseurs, n'avait eu connaissance.

Sœur Catherine parlait de sa mort avec le plus grand naturel, comme d'un voyage qu'elle allait faire. Un jour, on l'interroge : « *Vous n'avez donc pas peur de mourir ?* ». Elle répondit : « *Pourquoi aurais-je peur ? Ne vais-je pas aller retrouver Notre-Seigneur, la Sainte Vierge et saint Vincent ?* ».

Le jour des funérailles, « *une joie silencieuse remplissait les cœurs ; elle éclata tout à coup, quand la psalmodie du Miserere terminée, les Enfants de Marie, sans s'être auparavant concertées, se mirent à chanter l'Ave Maris Stella, suivi d'un vibrant Magnificat* ». Puis, devant le caveau, elles entonnèrent « *un joyeux cantique en l'honneur de l'Immaculée Conception* ». Ces jeunes ouvrières parisiennes ne comprenaient pas qu'on pût porter le deuil de celle qui avait vu la Sainte Vierge. ✍

Abbé Guy Castelain+

¹ *Dix apparitions de la Vierge*, O. Englebert, Albin Michel, Paris, 1961, pp.13-110. La plus grande partie du livre est consacré à sainte Catherine Labouré, la *Médaille Miraculeuse* et la conversion de Ratisbonne. L'ouvrage est très complet sur ces sujets ; moins sur les autres. Il est défectueux sur Fatima (1917).

² *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge* [VD] n° 106.

³ VD 46, 108 et 260.

Vie de sainte Catherine Labouré



❖ **2 mai 1806.** Naissance à Fain-le-Moutiers dans la Côte-d'Or (huitième enfant de la famille Labouré).

❖ 9 octobre 1815. Mort de sa mère. Peine immense : Catherine n'a pas 10 ans. Sa sœur Tonine raconte : « *Il y avait, dans la chambre de nos parents, une statue de la Vierge, placée sur une haute armoire. C'est là qu'un jour, peu après la mort de notre mère, ma sœur fut surprise par la servante de la maison, juchée sur une table qu'elle avait poussée contre l'armoire. Étreignant la statue dans ses bras et toute en pleurs, elle demandait à la Vierge de remplacer celle que nous avons perdue et d'être désormais sa mère* » (*Dix apparitions, op. cit. pp. 14-15*).

❖ 25 janvier 1818. Première communion. Sa sœur Tonine affirme que « *peu après, elle me confia qu'elle avait, ce jour-là, décidé de se consacrer à Dieu* » (*op. cit. p. 16*).

❖ Automne 1828. Son père l'envoie travailler chez son frère Charles, dans la cantine ouvrière à Paris, pour la détourner de sa vocation. Puis, elle voit en songe saint Vincent de Paul qu'elle ne connaît pas.

❖ Septembre 1829. Elle se rend à Châtillon-sur-Seine auprès de sa belle-sœur, directrice d'un pensionnat de jeunes filles distinguées. Là-bas, chez les Filles de la Charité, elle découvre le portrait du prêtre, vu en songe : c'est saint Vincent de Paul.

❖ 30 janvier 1830. Elle entre au postulat des Filles de la Charité à Châtillon-sur-Seine.

❖ **21 avril 1830.** Arrivée au Séminaire (nom donné au postulat) de la rue du Bac.

❖ Nuit du 18 au 19 juillet 1830 (fête de saint Vincent de Paul). Première apparition de la Vierge.

❖ **27 novembre 1830.** La Vierge demande à Catherine de faire frapper la Médaille Miraculeuse.

❖ Décembre 1830, Mars et septembre 1831. Nouvelles apparitions de la Vierge à sœur Catherine.

❖ Puis, 45 ans de vie cachée et ignorée (1831-1876).

❖ 8 septembre 1876. Catherine doit s'aliter.

❖ **31 décembre 1876.** Le soir, sans la moindre agonie, sans le moindre signe de souffrance, elle rend le dernier soupir. « *C'est à peine si nous nous aperçûmes qu'elle avait cessé de vivre* » (*op. cit. p. 106*).

❖ 21 mars 1933. Reconnaissance de ses reliques. « *De ses beaux yeux bleus, la morte regardait comme si elle eût été toujours vivante* » (*op. cit. p. 110*).

❖ 28 mai 1933. Béatification par le pape Pie XI.

❖ **27 juillet 1947.** Canonisation par le pape Pie XII (une semaine après celle du Père de Montfort).

Le Traité de la vraie dévotion



commenté

par le Père Plessis, *s.m.m.*

Ce commentaire doit se lire *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge* du Père de Montfort en main. L'auteur en est arrivé à l'article 2 du chapitre III de la 2^e partie (cf. lignes en caractères gras), c'est-à-dire au n^o 214 du *Traité*.

Rappel du plan (avec les numéros du *Traité*) :

Introduction (1-13)

Partie I. De la vraie dévotion en général (14-119)

Partie II. De la parfaite dévotion (120-273)

Chapitre I. Nature de la parfaite dévotion (120-133)

Chapitre II. Motifs de la parfaite dévotion (134-212)

Chapitre III. Effets de la parfaite dévotion (213-225)

Art. 1. Connaissance et mépris de soi-même (213)

Art. 2. Participation à la foi de Marie (214), suite.

Article 2. Participation à la foi de Marie, suite

Marie « *garde la foi dans l'Église militante* », « *fait participer à sa foi ses plus fidèles serviteurs et servantes* ». Elle a eu, à Elle seule, plus de foi que « *tous les patriarches, les prophètes, tous les Apôtres et tous les saints* » réunis. Elle est capable de communiquer à chacun de ses esclaves d'amour, une foi qui sera fragmentairement la sienne, ou du moins, une copie imparfaite de la sienne.

Après avoir établi le *fait* et le *mode* de cette communication, voyons maintenant **quelles sont les qualités de cette foi communiquée**. « *Plus vous gagnerez la bienveillance de cette auguste Princesse et Vierge fidèle, plus vous aurez de pure foi dans votre conduite* ». Affirmation générale, qui est ensuite reprise dans tous les détails. Cette foi sera :

1^o **Pure**, c'est-à-dire qu'elle se contentera des certitudes sur lesquelles elle s'appuie. Elle croira fermement les vérités révélées parce que c'est Dieu qui les a révélées. Elle ne se souciera pas du sensible et de l'extraordinaire. Elle croira aussi fermement dans l'aridité et la désolation spirituelle, que dans les consolations les plus savoureuses.

2^o **Vive**, c'est-à-dire qu'elle sera animée par la charité parfaite, laquelle pousse à agir et toujours par le motif du pur amour. Car, dit le premier concile du Vatican (Sess. III, Const. *de fide catholica*, can. 5), en citant saint Paul (Gal. V, 6) : « *La foi vive est celle qui opère par la charité* », tandis que « *la foi sans les œuvres est une foi morte* » (Jac. II, 17).

3° **Ferme et inébranlable** en dépit de tous les orages et de toutes les tourmentes, de tous les mauvais exemples et de toutes les apostasies.

4° **Agissante et perçante.** *Fides quærens intellectum*, comme dit saint Ambroise. C'est-à-dire une foi qui, tout en se maintenant dans ses limites à elle-même, cherchera à connaître explicitement tous les mystères qu'elle doit admettre, et, tel un mystérieux passe-partout, cherchera à en pénétrer tous les éléments accessibles à notre intelligence, en tout ce qui touche Dieu, Jésus-Christ et l'homme.

5° **Courageuse**, c'est-à-dire nous portant à entreprendre et à mener à bonne fin de grandes choses pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Une telle foi, sera, pour tous ceux qui y participeront, un flambeau ardent, un principe de vie, un trésor de sagesse et une arme toute puissante. Comme flambeau ardent, elle nous servira, soit à éclairer ceux qui sont assis dans les ténèbres et les ombres de la mort, soit à embraser ceux qui sont tièdes, et les amener à la véritable charité. Comme principe de vie divine, elle nous servira à ressusciter à la grâce ceux qui y sont morts par le péché. Comme trésor caché de sagesse divine, elle nous inspirera les paroles douces et persuasives, puissantes et irrésistibles, par lesquelles nous toucherons les cœurs glacés comme marbre, ou renverserons les cœurs exaltés dans leur orgueil, comme cèdres du Liban. Enfin, comme une arme toute puissante, elle nous permettra de résister efficacement au démon et à tous les ennemis du salut.

À suivre...

Retraites Mariales Montfortaines



❖ Au Moulin du Pin (53)

- du 13 au 18 janvier 2020 (mixte, 19 places)
- du 15 au 20 juin 2020 (mixte, 19 places)
- du 7 au 12 décembre 2020 (mixte, 19 places)

❖ Au Trévoux (29)

- du 6 au 11 juillet 2020 (mixte, 24 places)

Directeur des retraites ci-dessus : abbé G. Castelain
Renseignements et inscriptions :
Le Moulin du Pin ☎ 02.43.98.74.63.

❖ À la Domus Dei à Enney (CH)

- du 3 au 8 août 2020 (mixte, 24 places)

Directeur de cette retraite : abbé C. Pellouchoud
Renseignements et inscriptions :
Domus Dei ☎ [41] 26/921.11.38.



L'oraison de sainte Catherine Labouré

Après l'étude de sa personne et de sa psychologie, on constate que sœur Catherine n'avait pas beaucoup d'atouts pour bien pratiquer la méditation et l'oraison, exercice essentiel de la vie spirituelle.

Catherine n'alla jamais en classe et elle n'apprit à lire que vers l'âge de 23 ans. Elle ignora toujours l'orthographe : elle écrivait comme on prononce (*Dix apparitions, op. cit. p. 14*). En fait d'intelligence spéculative, Catherine était peu douée ; en fait d'imagination, d'originalité d'esprit, de sens littéraire et artistique, elle l'était moins encore. Mais elle était modeste et réfléchie ; elle avait du jugement et du bon sens, et, surtout, elle recevait des lumières dans la prière (*op. cit. p. 19*).

Voici ce qu'on écrit à son sujet dans le Registre officiel de la communauté, quand elle quitta le Séminaire (équivalent du noviciat) : « *Catherine Labouré : forte [elle a une bonne santé]. Taille moyenne. Sait lire et écrire pour elle [c'est-à-dire que ce qu'elle écrit n'est pas montrable, tant son orthographe est bizarre]. Le caractère a paru bon [espérons que la réalité confirmera cette apparence]. L'esprit et le jugement ne sont pas saillants. A de la piété. Travaille à la vertu* » (*op. cit. p. 33*).

Dans sa jeunesse, ce qui a le plus frappé ceux qui l'observaient, c'est son maintien dans la prière... elle était « *toute mystique* », dit sa sœur Tonine (*op. cit. p. 18*). Elle voulait dire par là : plus pieuse.

En religion, « *pendant l'heure d'oraison précédant la messe, elle restait agenouillée, s'appuyant du bout des doigts à l'accoudoir, immobile, les yeux rivés au tabernacle ou fixés sur la statue de Marie* » (*op. cit. pp. 71-72*). Interrogée sur la façon dont elle faisait l'oraison, elle répondit : « *Quand j'arrive à la chapelle, je me mets en la présence de Dieu et Lui dis : "Seigneur me voici ; donnez-moi ce que Vous voudrez". S'il me donne quelque chose, j'en suis heureuse et Le remercie. S'Il ne me donne rien, je ne L'en remercie pas moins, vu que je ne mérite pas davantage. Je commence alors à Lui raconter tout ce qui me vient à l'esprit : mes joies, mes préoccupations, mes peines, puis j'écoute* » (*op. cit. p. 89*).

S'il fallait donc résumer la méthode d'oraison de sœur Catherine, on pourrait le faire de cette manière familière : **Catherine « papotait avec le Bon Dieu »**. Qui ne sait « papoter » des heures avec ses amis ? Alors, pourquoi ne saurait-on pas, nous aussi, « papoter » avec le Bon Dieu, Notre-Seigneur, la Sainte Vierge et les saints ?

La grande humilité de sainte Catherine Labouré



Sainte Catherine Labouré n'a pas connu le *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge* (découvert en 1842). Du moins, rien ne l'indique dans sa vie. Cependant, **on peut dire qu'elle a réalisé l'idéal marial décrit par le Père de Montfort au sujet de l'humilité de la Sainte Vierge** : « Marie a été très cachée dans sa vie... Son humilité a été si profonde qu'Elle n'a point eu sur la terre d'attrait plus puissant et plus continuel que de se cacher à Elle-même et à toute créature, pour n'être connue que de Dieu seul » (n° 2).

La mission, confiée à Catherine par la Sainte Vierge le 27 novembre 1830, a été de faire frapper la *Médaille Miraculeuse* et de la propager. C'est à cela que furent consacrées les quarante-six dernières années de sa vie, dans un effacement absolu et, chose plus étrange, dans un complet anonymat (*Dix apparitions*, *op. cit.* p. 46). Du 5 février 1831, où Catherine entra à l'Hospice d'Enghien, au 31 décembre 1876, où elle y mourut, rien de sensationnel ne se passa. Elle y mena la plus monotone et obscure existence (*op. cit.* p. 71).

Pie XII a surnommé sainte Catherine Labouré « La sainte du silence ». En effet, elle a gardé le plus profond silence sur ce qui lui était arrivé, de sorte que ni la Supérieure générale, ni les sœurs de la congrégation n'en ont été instruites. Dès sa première ouverture à son confesseur, elle avait autorisé et engagé celui-ci à parler de la vision. Mais elle avait en même temps exigé, de lui, la promesse formelle qu'il ne révélerait son nom à personne (*op. cit.* p. 67). À l'occasion de l'enquête canonique sur la *Médaille Miraculeuse*, elle a même refusé de rencontrer le chef du diocèse. M. Aladel, confesseur de Catherine, avait tout fait pour la décider à parler à Mgr Quelen, qui désirait la voir, ou tout au moins l'entretenir, fut-ce à travers un rideau, mais il ne l'avait pas obtenu (*op. cit.* p. 66). En 1875, un an avant sa mort, Mgr Farges, secrétaire du cardinal Richard, prétextant qu'il avait affaire à l'Hospice, était venu en réalité pour sonder Catherine au sujet des apparitions. Dès que ses questions s'étaient précisées, la vieille portière avait brusquement tourné court, de sorte qu'il était rentré à l'archevêché aussi ignorant qu'auparavant à ce sujet (*op. cit.* pp. 73-74). Pendant près d'un demi-siècle, Lazaristes et Filles de la Charité se demandèrent quelle pouvait bien être la novice du Séminaire à qui la Sainte Vierge avait apparu (*op. cit.* p. 73). Catherine a bien imité l'humilité de Marie.

Par ailleurs, on peut lire dans le *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge* : « L'humble Marie vous fera part de sa profonde humilité, qui fera que vous vous mépriserez, vous ne mépriserez personne et vous aimerez le mépris » (VD 213). Catherine a reçu cette grâce. **Elle se méprisait**. Par exemple, avant sa mort, on lui confie des « commissions pour le Ciel ». Elle répond : « J'ai toujours été si sotte que je ne sais comment je pourrai m'expliquer au Paradis... Mais enfin, j'espère que j'y réussirai ; et dans ce cas ma Mère, soyez tranquille, vos commissions seront faites » (*op. cit.* p. 105). **Elle ne méprisait personne**. Un vieillard insupportable, qui faisait profession d'athéisme, avait été surnommé le « diable ». Une sœur dit à Catherine : « Comme il est méchant, votre diable ! ». Les larmes lui montèrent aux yeux et elle se borna à répondre : « Eh bien ! Priez pour lui, si vous le trouvez si méchant ». Elle fit si bien qu'il mourut en portant au cou la *Médaille Miraculeuse* et administré des sacrements. Pas un de ses vieillards ne quitta ce monde sans s'être réconcilié avec Dieu, constata une sœur qui l'avait côtoyée durant seize ans (*op. cit.* p. 75). **Elle aimait le mépris**. « Assez souvent, elle fut traitée de sotte et d'incapable ». C'est alors qu'« elle se bornait alors à sourire » (*op. cit.* p. 79). Elle disait aussi : « Je ne savais rien, je n'étais rien, c'est pour cela que le Bon Dieu m'a choisie » (*op. cit.* p. 101).

L'enquêteur canonique posa cette question à M. Étienne, Procureur général des Lazaristes, lui-même confident de M. Aladel : « Connaissez-vous les motifs qui ont déterminé cette sœur à vouloir demeurer inconnue, même depuis la confection de la Médaille ? ». Réponse : « **Je n'en connais pas d'autre que sa profonde humilité, laquelle l'a portée à se soustraire ainsi à l'attention qui se serait fixée sur elle** » (*op. cit.* p. 63).✍



❖ **2 739 membres** au 10 décembre 2019.

❖ Le samedi **4 janvier 2020**, une Messe est célébrée pour les membres défunts (et vivants) de la CMRC.

❖ **Les reçus fiscaux pour les dons** sont à demander au moment du don (ordre : C.M.R.C. – F.S.S.P.X). 66 % du montant de votre don sont déductibles de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Un don de 100 € donne droit à une réduction d'impôt de 66 €, ce qui ramène votre contribution aux frais de la Confrérie à 34 €.

❖ **La Confrérie sur Internet** : site *La Porte Latine*.

❖ **IPNS. Responsable de publication** :
Abbé Guy Castelain, F.S.S.P.X. ☎ 06.38.79.52.73.